

Règles à respecter

Organisation matérielle :

Les étudiants doivent **IMPÉRATIVEMENT** être présents 10 minutes avant le début des épreuves.

Les sacs et effets personnels, les portables, sont déposés au fond de la salle d'examen. Les étudiants prennent avec eux le matériel dont ils ont besoin pour composer (stylos et autres fournitures) à l'exclusion des trousseaux.

Le fait de ne pas occuper la place attribuée sera considéré comme une tentative de fraude.

Les blousons, manteaux et écharpes sont déposés sur le dossier des chaises.

Aucune communication entre étudiants n'est autorisée au cours du partiel (y compris pour stylos, gomme...). En cas de besoin, la demande doit être faite à un surveillant.

A la fin de l'épreuve, les étudiants demeurent à leur place jusqu'à ce que le surveillant ramasse les copies.

Fraude :

Lorsqu'une fraude est avérée, des sanctions sont prévues dans le règlement intérieur de l'IUT. Cela peut se traduire par une interdiction de passer des examens universitaires pendant 5 ans, comme pour toute épreuve donnant lieu à la délivrance d'un diplôme de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Revision #1

Created 7 July 2025 12:50:04 by Charlize

Updated 7 July 2025 13:13:52 by Charlize